Fribourg, Suisse. — 39me année. — N° 139. Le numéro Cinq centimes Lundi 21 juin 1909

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. . Fr.	1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger »	2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

O. I. X. M. V. X.

Nouvelles du jour

Les toasts échangés entre Guillaume II et le tsar semblent n'avoir rien changé au jeu des alliances européennes. La France et l'Angleterre n'en n'ont pas pris ombrage. L'Allemagne n'en a pas paru enthousiaste. La presse russe reste antiallemande. Elle constate qu'un accord russo-germanique ne trouve actuellement pas de base dans les sentiments des deux peuples.

Mais la presse ne mène pas la politique russe, et, si Nicolas II a décidé de donner un coup de barre du côté de l'Allemagne, son gouvernement et son peuple suivront.

***

L'incident du *Woodburn* s'est clos d'une façon réjouissante et inattendue, parce que la Russie et l'Angleterre ont trouvé un bouc émissaire dans la personne du pilote du navire anglais.

Le *Woodburn* avait parfaitement connaissance du règlement, publié l'an dernier, défendant aux navires marchands russes ou étrangers de s'approcher de l'escadre du tsar dans les eaux territoriales russes. Le *Woodburn*, selon les règlements encore, avait dû, pour sortir du port, jusqu'à ce qu'il fût en haute mer, prendre un pilote russe. Or ce pilote devait être un mauvais Russe, puisqu'il était Finlandais. Il rapprocha son bâtiment du yacht impérial le *Standart*. Un torpilleur russe s'avança vers le vapeur anglais, fit route côte à côte avec lui, lui ordonnant de modifier sa direction et de s'éloigner de la zone protégée. Le *Woodburn* n'obéissant pas, le torpilleur tira trois coups de canon à blanc et, comme le *Woodburn* continuait sa même direction, le torpilleur lui envoya un obus. Un autre torpilleur russe y alla d'un obus également. Le capitaine anglais du *Woodburn*, conformément au règlement, laissa faire le pilote finlandais. Donc, ni l'Angleterre ni la Russie n'ont des torts dans l'incident; c'est la Finlande qui porte toute la responsabilité en la personne d'un pilote opiniâtre ou mal intentionné.

***

M. Caillaux, ministre des finances, a enfin déposé à la Chambre française le projet de budget de l'exercice 1910. Il fallait trouver une somme de 212 millions pour combler le déficit de l'exercice en cours et pour subvenir aux dépenses nouvelles réclamées par les différents ministères. M. Caillaux, dans sa sagesse, sur les 154 millions réclamés par ses collègues, en ajourne 107 à des temps meilleurs; il demande 41 millions et demi à un emprunt; il prévoit 7 millions de ressources exceptionnelles, et, pour le découvert de 48 millions et demi, il s'adresse à de nouveaux impôts: surtaxe pour les pétroles des automobiles, surtaxe de l'impôt sur les chiens, impôt de superposition sur les successions.

Quand on établit des budgets de cette façon-là, en faisant de nouveaux trous pour boucher des trous, il n'y a pas de raison d'attendre si longtemps pour déposer un projet d'exercice. Le budget de M. Caillaux sera d'autant plus mal accueilli que sa longue préparation avait fait croire à des prodiges d'ingéniosité.

***

On se rappelle la campagne de diffamation entreprise en Italie contre les Salésiens. C'était à qui pourrait les charger des crimes les plus noirs. Cette affaire risqua même de provoquer une persécution religieuse dans le pays. On sait aussi que les accusations des journaux du bloc ne reposaient sur aucun fondement; les nombreuses enquêtes l'ont prouvé surabondamment.

Le ton des journaux changea lorsque les Salésiens, d'accusés qu'ils étaient, se firent accusateurs. On vit alors les rédacteurs des journaux socialistes et francs-maçons ramper comme des chiens fouettés, faire toutes les rétractations réclamées et même au delà, attestant par exemple qu'il n'y avait pas de meilleurs établissements d'instruction que ceux des Salésiens.

Après le *Lavoro* socialiste de Gênes, c'était dernièrement l'organe des socialistes de Mondovi, qui venait à résipiscence, suppliant les Salésiens de retirer leur plainte et s'offrant à publier en première page une rétractation solennelle.

Certains journaux suisses n'en continueront pas moins à reproduire les mensonges de la presse anticléricale d'au delà des Alpes.

***

Pie X, qui avait déjà unifié les programmes des séminaires d'Italie, prépare un nouveau document d'après lequel les séminaires des diocèses qui ne peuvent pas suffire aux nouveaux besoins de la culture qu'il veut faire donner au clergé seront supprimés, et les élèves envoyés dans des instituts supérieurs auxquels les diocèses mineurs seront tenus de contribuer en proportion de leurs ressources. C'est l'extension à toute l'Italie d'une réforme tentée déjà dans les Pouilles avec un plein succès.

Afin que les évêques aient le temps de se préparer à cette réforme, le document pontifical ne sera publié qu'en octobre.

***

On a lu que le gouvernement autrichien ne démord pas de son idée de fonder la nouvelle Faculté de droit italienne à Vienne et non pas à Trieste comme le réclament les Italiens de l'empire et leurs frères de la péninsule. Le ministre de l'Instruction publique a déclaré, l'autre jour, que le choix de la capitale s'imposait tant au point de vue des nombreux avantages qu'elle offre aux étudiants qu'au point de vue de l'apaisement des luttes de races. Il est certain que, en créant la nouvelle Faculté à Trieste, on irait au devant de sérieuses difficultés; on ferait de la ville un foyer de discorde, car les autres nationalités, les Slaves en particulier, réclameraient eux aussi des compensations qui retarderont la solution de ce grave problème.

Les députés italiens ont maintenu leur point de vue et déclaré que la création d'une université italienne à Trieste est l'unique solution à adopter. C'est le point de vue, fort naturel, des italianisants.

***

Moulaï Hafid traverse les mêmes contrariétés que son prédécesseur. Le roghi ou prétendant a battu encore une fois l'armée du sultan dans un long combat qui a duré près de vingt-quatre heures. Les insurgés se seraient emparés de l'artillerie chérifienne, de nombreux fusils et des munitions. Des renforts ont été envoyés de Fez, mais l'un des détachements a bientôt refusé de marcher.

La situation redevient critique pour Moulaï Hafid, ou plutôt, le Maroc reste ce qu'il a toujours été: un pays dont le souverain nominal est toujours en guerre contre les tribus pour obtenir d'elles obéissance et payement des impôts.

***

Le général Reyès, président de la République de Colombie, s'est mis en route pour l'Europe, disant qu'il s'agissait d'un simple voyage d'agrément. Mais on prétend que, en remettant l'administration du pays au ministre de l'intérieur, le général d'Angulo, il l'aurait avisé qu'il ne rentrerait, le 20 juillet, pour le Congrès, qu'afin de donner sa démission.

Le général Rafael Reyès a commencé la présidence actuelle le 1er janvier 1905 et ses fonctions n'expiraient que le 31 décembre 1914. Mais il est fatigué des froissements qui se produisent à chaque instant dans son propre parti et chez ses collègues, et il dit adieu à la politique.

***

Quelques jours avant le tremblement de terre qui a effrayé Marseille et la Provence, le célèbre sismologue français Parville avait annoncé qu'on allait traverser une période critique et que quelque grave événement se produirait autour du 12 juin. Ses prévisions se sont malheureusement vérifiées. La science semble donc être arrivée à déterminer à l'avance l'époque des mouvements sismiques, mais elle n'a pas encore réussi à les situer, ce qui serait souverainement utile et éviterait de terribles catastrophes comme celle qui a ravagé la Sicile et la Calabre.

Les prédictions de M. Parville avaient été également faites par l'abbé Moreux, un autre savant astronome et sismologue français. Les deux savants ont été d'accord pour indiquer comme dates critiques la nuit du 19 au 20 et celle du 25 au 26.

Les dépêches annoncent que, en effet, une secousse s'est produite dans les îles Canaries, dans la nuit de samedi à hier. Dans un village, quelques bâtiments ont été endommagés.

La question du nonce à Vienne

Vienne, le 19 juin.

Un journal viennois qui reçoit les confidences du ministère des affaires étrangères nous apprend que la question de la nonciature de Vienne est résolue. Monseigneur Granito di Belmonte quittera son poste au mois de novembre, et son successeur sera le P. Fruhwirth, actuellement nonce à Munich, personnage dont on attend de « loyaux efforts en vue de la solution du problème de la visite des souverains catholiques à Rome.»

D'abord, qu'est-ce que la solution de la question de la nonciature de Vienne?

Il y a deux ans, à l'époque où M. Wahrmund, l'insignifiant et tapageur ambitieux, fit à Innsbruck la conférence dont le scandale fut si grand, le nonce se rendit auprès de M. d'Æhrenthal et lui exprima le chagrin que la tolérance dont jouissait M. Wahrmund causait au chef de la catholicité. Cette démarche fut connue. M. d'Æhrenthal s'empressa de publier que le nonce n'était pas intervenu dans l'affaire, mais qu'il lui avait simplement parlé à titre personnel du cas de M. Wahrmund, à l'occasion d'une visite non officielle dont ces incidents n'étaient pas l'objet.

Il paraît que Mgr Granito di Belmonte n'est pas l'homme des petites roueries dont les diplomates se font gloire, parce qu'elles accréditent l'opinion qu'ils sont gens d'une finesse supérieure capable d'accommoder n'importe quelle difficulté. Il ne convint pas au nonce de se rendre complice d'un mensonge, ni de laisser dégrader sa fonction de représentant du Pape; il ne voulut pas être de ces hommes qui font une démarche et prononcent des paroles en s'arrangeant pour dire qu'ils n'ont ni prononcé les paroles, ni fait la démarche. Il rectifia le ministre; il déclara qu'il était aller le voir en sa qualité de nonce, pour se plaindre, en cette qualité, des agissements d'un professeur de l'Etat autrichien. Beaucoup lui donnèrent tort; ceux qui lui donnèrent raison le firent à huis-clos et tout bas.

A partir de ce moment, M. d'Æhrenthal et son département ignorèrent la présence du nonce, qui subit affront sur affront. Il y a dix-huit mois, par exemple, le bruit courut que le Pape allait rappeler Mgr Granito di Belmonte et l'élever au cardinalat: immédiatement, M. d'Æhrenthal fit publier par deux officieux que si le nonce était nommé cardinal, Vienne considérerait le fait comme un défi, romprait les relations diplomatiques, n'agréerait pas le successeur et rappellerait son représentant. A l'occasion de la grande fête du jubilé impérial, les Affaires étrangères invitèrent le corps diplomatique, mais en rayant le nonce de la liste. Le représentant du Pape se trouve à Vienne dans une situation sans exemple dans le corps diplomatique d'aucun autre Etat.

Telle est en résumé l'origine de la *question de la nonciature*.

En ce qui concerne l'appel du P. Fruhwirth, le communiqué officieux doit commettre une de ces lourdes erreurs familières aux gens de gouvernement qui, semble-t-il, atteindront la fin des siècles sans arriver à concevoir ce qu'est la papauté, ni ce qu'est un prêtre animé de l'esprit de sa fonction.

Le P. Fruhwirth, dominicain, qu'un rare mérite fit élever au gouvernement de son Ordre, a justifié la haute opinion que le Pape avait de son caractère lors de l'affaire de Klosterneuburg. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin, propriétaires de cette abbaye et de ses immenses domaines, étaient en renom de relâchement: le P. Fruhwirth fut chargé de l'enquête; nulle considération ne put faire fléchir la rectitude du jugement de cet homme de Dieu; aussi ses conclusions furent-elles sévères et si, comme il y a lieu de l'espérer, Klosterneuburg ainsi que certaines autres abbayes de l'Autriche reviennent, avec le temps, à l'esprit de l'institution monastique, c'est au P. Fruhwirth que l'Eglise sera redevable de ce bienfait.

Comment donc l'office des Affaires étrangères peut-il concevoir qu'un religieux, et un religieux du caractère de celui-là, accepte la mission dont le pouvoir civil aspire à le charger: « résoudre le problème de la visite des chefs d'Etat catholiques à Rome »?

Membre notable d'un grand Ordre religieux, instructeur d'une affaire extrêmement grave et délicate, nonce à Munich, le P. Fruhwirth justifie toutes les espérances que Rome établit sur lui; il se révèle l'homme supérieur aux difficultés de toutes les situations; le Saint-Siège sait que son conseil est bon; il place en lui sa confiance. Ces motifs, qui devraient avertir le pouvoir civil de porter ailleurs ses propositions, le déterminent au contraire à tenter l'épreuve. Il y sera pour ses frais.

ACHILLE PLISTA.

Les permis de circulation des C. F. F.

On nous écrit:

Certains journaux et quelques hommes occupant une situation en vue proposent, comme un des moyens de remédier à la dépression financière passagère des C. F. F., la suppression des permis de circulation gratuite du personnel.

Dans les milieux des employés et ouvriers des C. F. F., cette proposition a soulevé un profond mécontentement, dont on ne se rendra bien compte qu'au moment où l'on fera entrer cette mesure dans une phase sérieuse.

Cette question mérite d'être examinée sans parti pris.

L'introduction d'un nombre limité de courses gratuites accordées au personnel des chemins de fer date en Suisse de trente ans. Au début, les employés en uniforme voyageaient gratuitement pour affaires personnelles ou de service. Cette méthode ayant présenté des inconvénients, certaines compagnies privées décidèrent d'accorder aux employés quelques billets gratuits par an pour eux et des abonnements pour les enfants fréquentant des écoles supérieures, hors du lieu de domicile. On introduisit ensuite les demi-billets pour les membres de la famille, et, plus tard, par une convention conclue entre toutes les compagnies suisses, le billet d'employé au cinquième de taxe. Le nombre des permis pour courses isolées pour employés ou ouvriers fut augmenté. L'ancienne compagnie J.-S., entre autres, accorda à ses employés seize permis gratuits par an pour eux et leurs familles. Dans les autres compagnies privées il existait des faveurs analogues.

Les C. F. F. n'ont donc pas créé ces facilités de circulation; ils n'ont fait que reprendre et continuer les concessions faites par les anciennes compagnies, en les réduisant toutefois dans une notable proportion. Ainsi des seize permis de famille dont jouissait le personnel de l'ancien J.-S., on n'en a laissé subsister que deux, sans aucune compensation. Ces billets ont de tout temps été considérés comme un modeste supplément de salaire faisant partie intégrante du traitement. Les supprimer entièrement équivaudrait donc à une diminution des salaires, ce qui serait une façon vraiment curieuse d'inaugurer la revision des traitements.

Il existe aux C. F. F. pour les fonctionnaires supérieurs des cartes annuelles et pour l'employé subalterne douze permis gratuits pour lui et deux permis de famille par an. Mais il faut bien considérer que ces facilités n'ont pas pour l'employé la même importance que pour un négociant ou industriel, vu qu'il n'en peut profiter que les dimanches libres et les jours de congé, attaché qu'il est à son poste le reste du temps.

Les administrations de tous les pays ont introduit l'institution des permis de circulation; la plupart d'entre elles ont conclu des conventions pour l'échange réciproque de cartes annuelles et de permis, en toute première ligne en vue de diminuer les frais de déplacement pour voyages de service. C'est que, avec l'extension que prend d'année en année le trafic par voies ferrées, il est compréhensible que les conférences des commissions techniques, de tarifs, d'horaires, de matériel roulant et celles pour le règlement de toutes sortes de litiges et réclamations deviennent de plus en plus fréquentes. Toutes ces questions demandent une prompte solution et ne peuvent être traitées par voie de correspondance.

Or, s'il fallait payer les billets à tous ces nombreux fonctionnaires, obligés de se déplacer, les dépenses seraient trop considérables.

Sur le réseau des C. F. F. aussi un nombreux personnel est appelé à se déplacer chaque jour: inspecteurs, reviseurs des stations, monteurs et ouvriers du télégraphe, intérimaires remplaçant les chefs de stations pendant leurs congés légaux, ingénieurs, géomètres, fonctionnaires du contentieux, etc. Délivrer chaque fois un permis d'une course présenterait une complication gênante pour le service et exigerait un personnel spécial nombreux pour la délivrance des permis de circulation. C'est la principale raison pour laquelle on a introduit les cartes annuelles pour les fonctionnaires supérieurs.

Les permis pour courses isolées du personnel subalterne ont de même des avantages pour l'administration. Sans parler des séances de commissions de la caisse de secours et pensions, de celle des ouvriers, des ensevelissements de collègues, etc., où l'employé subalterne a également besoin d'une légitimation, les employés et ouvriers qui voyagent de temps à autre sur le réseau apprennent des choses utiles en se rendant compte de la façon dont le travail s'exécute ailleurs que chez eux.

Outre cela, il y a des raisons de justice qui militent en faveur de l'institution des permis gratuits pour courses isolées.

Les employés et ouvriers du service actif des C. F. F., qui représentent les 9/10 de l'effectif total du personnel, sont tenus pour la plupart, ensuite des exigences et particularités du service du chemin de fer, de sacrifier la moitié de leurs dimanches et de faire à tour de rôle du service de nuit. Les mécaniciens, chauffeurs, serre-freins, conducteurs, les aiguilleurs, manœuvres et le personnel d'expédition des trains n'ont pas une vie de famille régulière comme la plupart des citoyens et les employés et ouvriers du commerce et de l'industrie. Tandis que ces heureux mortels peuvent se livrer paisiblement à un sommeil réparateur, ils passent la nuit à leur poste sur la machine, dans les trains, à l'aiguille, à la manœuvre, sur la voie et les quais des gares et stations. Beaucoup d'entre eux sont tenus, suivant les roulements, d'être absents pendant plusieurs jours de leur domicile. Est-ce que ce personnel, qui accomplit un service pénible, entouré de dangers permanents et d'une lourde responsabilité, ne mérite pas une légère compensation? Y a-t-il vraiment de quoi envier son sort, parce qu'il peut, deux fois par an, faire une course gratuite avec sa femme et ses enfants? J'estime qu'il est cruel de lui reprocher cette petite faveur. Aussi suis-je intimement convaincu que, dans sa grande majorité, le peuple suisse ne pousse pas les sentiments d'envie jusque là et que les propositions de suppression des permis pour employés doivent être considérées comme des manifestations isolées.

Au demeurant, le public se fait illusion en supposant que la suppression des permis procurerait aux C. F. F. une forte augmentation de recettes. Ce sont surtout les employés célibataires qui utilisent les permis individuels; les pères de famille se contentent ordinairement des deux permis de famille, n'ayant ni les moyens, ni le goût de faire seuls des voyages d'agrément qui, malgré la circulation gratuite, reviennent toujours assez chers. Supprimer les deux permis de famille, et l'employé restera à la maison. L'administration n'y gagnera rien, car les trains circulent tout de même, qu'il y ait quelques permissions ou non.

En outre, la suppression de ces facilités ne pourrait pas se faire sans une compensation qui, fixée à la somme minime de 50 fr. par employé et ouvrier, s'élèverait à la somme rondelette de 1 ½ million pour les C. F. F. Il ressort par conséquent de ce que nous venons de dire que l'abolition des permis non seulement ne procurerait aucune amélioration de recettes, mais chargerait, au contraire, lourdement le budget des C. F. F.

Etranger

La ligue des patriotes

M. Henri Rochefort a présidé samedi soir à Paris une réunion organisée par la ligue des patriotes. MM. Paul Déroulède, Marcel Habert, Charles Benoist, l'amiral Bienaimé, etc., y assistaient. Plusieurs discours ont été prononcés. Henri Rochefort a eu des mots violents contre M. Leygues. Paul Déroulède a développé le programme de la ligue et s'est élevé avec énergie contre les menées royalistes. M. Marcel Habert a rendu hommage à toutes les convictions sincères. Finalement, l'assemblée a adopté un ordre du jour acclamant le programme revisionniste. La réunion s'est terminée aux cris de « vive la République » et de « vive la patrie »! La sortie s'est effectuée sans incident.

Hervé sifflé

On mande de Thiers (Puy-de-Dôme), au *Petit Journal*:

M. Hervé voulait faire une conférence au marché couvert de Thiers sur l'antimilitarisme et l'antipatriotisme. L'entrée était payante. Un groupe de protestataires força l'entrée du local. Il y eut une bagarre. Les organisateurs ayant voulu parler, plus de 500 manifestants chantèrent la « Marseillaise », sifflèrent et conspuèrent Hervé. Le bureau ne put être constitué. La police et la gendarmerie firent enfin évacuer la salle.

Inculpé d'espionnage

Une dépêche de Bourges aux journaux de Paris annonce qu'un nommé Troussier, mécanicien, âgé de 19 ans, arrêté la semaine dernière par un inspecteur de la Sûreté générale sous prétexte de vol commis à Versailles, serait en réalité un espion. A Vendôme on aurait saisi une lettre d'un correspondant allemand de Troussier laquelle était signée Leopoldius et venait de Metz. Cette lettre contenait un billet de 50 fr. et invitait Troussier à se rendre à Bourges pour se renseigner sur l'obus Robin et sur d'autres objets.

D'autre part, le *Petit Parisien* dit que, à la Sûreté l'on déclare que c'est à tort que Troussier a été arrêté pour espionnage.

Don Carlos serait malade

Des personnages carlistes notoires auraient appris que don Carlos souffrait d'une grave attaque d'hémiplégie. En outre, le mécontentement règne dans les milieux carlistes, à la suite de la récente désignation de M. Feliu comme chef du parti en remplacement de M. Barrio Mier, malade.

L'escadre française en Italie

Le *Messaggero* de Rome annonce qu'une partie de l'escadre française de la Méditerranée ira en Italie le mois prochain pour y rendre la visite que l'escadre italienne a faite à Nice. L'escadre française visitera aussi la Spezzia, Naples et Palerme.

Autour de l'affaire Steinheil

On mande de Tunis au *Paris Journal* qu'un nommé Hispart, dit Julot, soldat au 4me bataillon d'Afrique, condamné aux travaux publics et actuellement à l'hôpital, a raconté à un de ses camarades avoir fait partie de la bande qui assassina le peintre Steinheil et sa belle-mère. L'autorité civile avertie alla interroger Hispart. Certains points de sa déposition ont retenu l'attention du magistrat.

Il est vraisemblable cependant que le nommé Hispart veut faire un voyage aux frais du gouvernement.

A la frontière algérienne

On mande de Colomb-Béchard que les pillards du Tafilalet continuent à former des expéditions. On signale qu'une

harka évaluée à une centaine de cavaliers vient d'enlever un grand troupeau mis au pacage par les Ouled Ali, tribu soumise à l'autorité française. Les Berabers tuèrent un berger et en firent deux prisonniers. Le troupeau a été entièrement razzié.

L'Espagne au Maroc

L'opinion générale parmi les indigènes du Rif est que les hostilités sont imminentes dans le Rif entre les Espagnols et les Guelaias. On confirme que la citadelle de Mellila est pleine de soldats espagnols arrivés récemment de la métropole. Les Guelaias sont convaincus que le général Marinas aurait l'intention d'user de force pour les contraindre à ne pas entraver l'exploitation des mines concédées par le roghi. Les indigènes rifains continuent à prêcher la guerre sainte, mais, avant d'attaquer, ils veulent avoir l'opinion de Moulaï Hafid. Les Guelaias cherchent à entraîner dans le mouvement toutes les tribus du Rif, de Mellila à Tetouan.

Mort de M. de Martens

M. de Martens, professeur de droit international public à Saint-Pétersbourg, membre permanent du conseil du ministère des affaires étrangères, est mort, hier dimanche, au cours d'un voyage en Livonie.

Né en 1845, originaire de Livonie, F. de Martens a fait ses études juridiques à l'université de Saint-Pétersbourg. Professeur à l'école impériale de droit, il fut attaché aux affaires étrangères de Russie en 1868. Le gouvernement russe le délégua à Bruxelles, en 1874, à la conférence pour la codification du droit de la guerre.

Son rôle fut important dans les deux conférences de la Haye pour la paix et l'arbitrage. Il était un des deux membres pour la Russie de la cour permanente d'arbitrage instituée en vertu de la convention internationale de 1899.

La science du droit des gens doit à M. F. de Martens plusieurs ouvrages qui font autorité ; et dans diverses publications pour lesquelles il a eu à sa disposition les archives du département des affaires étrangères, il a exposé la politique russe en Asie centrale et le conflit entre la Russie et la Chine.

Djavid pacha en Albanie

La situation des troupes turques sous le commandement de Djavid pacha, dans l'Albanie supérieure, est extrêmement critique. On dit qu'elles ont été attirées dans un défilé entre Djakova et Ipek et qu'elles sont menacées par les Albanais postés dans une situation excellente. On a envoyé de Scutari des renforts sérieux à Djavid pacha.

— Selon la *Nouvelle Presse libre* de Vienne, le prince Ghika, prétendant au trône d'Albanie, se trouve actuellement à Corfou ; les autorités grecques le font surveiller avec le plus grand soin.

La situation en Perse

On mande de Téhéran à l'*Agence télégraphique de Saint-Pétersbourg :*

Quatre cents cavaliers baktiaris partent pour Kim. L'anarchie est complète à Kaswin. Samedi, dans cette localité, le chef kurde Mijasi-Nisam a été assassiné. On redoute comme à Téhéran que les baktiaris et les révolutionnaires ne se réunissent pour entreprendre une action en commun.

— Le schah a autorisé le détachement russe qui se trouve à Tabriz à établir son camp dans le voisinage de son jardin de Bagifchemal. Le transfert des troupes dans cet endroit serait dû à des motifs d'ordre sanitaire.

— On mande de Tabriz à l'*Agence télégraphique de Saint-Pétersbourg :*

Une batterie d'artillerie et deux subdivisions d'infanterie sont reparties pour la Russie. La nuit dernière dans le quartier arménien, un poste de garde russe a été attaqué ainsi que le consul général de Russie qui se trouve à proximité. Cet acte est attribué aux révolutionnaires caucasiens qui forment l'entourage de Satar Khan et de Baghir Khan. La population est convaincue que la tranquillité ne pourra pas être rétablie aussi longtemps que Satar Khan et Baghir Khan seront dans l'Asserbeidjan.

Nouvelles diverses

M. Loubet, ancien président de la République française, a présidé hier dimanche, à Lille, la séance de clôture du congrès des œuvres d'assistance, de prévoyance et d'assurance sociales.

— L'empereur Guillaume, revenant de sa croisière dans les eaux finlandaises via Danzig, est arrivé hier matin dimanche, à 7 h. 40, à la station de Wildpark (Berlin). Il s'est immédiatement rendu au nouveau palais.

— Selon une information de Constantinople à la *Post* de Berlin, l'empereur Guillaume enverra à Constantinople une mission spéciale chargée de saluer en son nom le sultan Mehmed V.

— L'empereur François-Joseph se rendra à Innsbruck et à Bregenz les 29 et 30 août. Il ira visiter à Friedrichshafen les chantiers du comte Zeppelin. L'empereur François-Joseph, en faisant cette excursion, répondrait à un désir de l'empereur Guillaume II.

— La *Nouvelle Presse libre* reçoit de Berlin la nouvelle que M. Isvolski serait prochainement nommé ambassadeur dans la capitale allemande.

— Dix-neuf officiers turcs qui ont été désignés pour prendre du service dans l'armée allemande partiront ces jours prochains.

— Soixante-trois officiers, fonctionnaires et dignitaires de l'ancien régime turc envoyés en exil par le nouveau gouvernement se sont embarqués samedi pour différentes destinations.

— La grève des employés de tramways à Saint-Pétersbourg est terminée. Les meneurs ont été révoqués ; les autres grévistes ont fait leur soumission.

— Le nouveau juge d'instruction criminelle de Lisbonne a fait procéder à six arrestations d'ouvriers relatives au régicide du 1er février 1908. Les ouvriers arrêtés ont subi un long interrogatoire et ont été mis au secret.

— Le roi Léopold de Belgique a fait expertiser par un expert parisien les meubles, les lustres et l'argenterie des palais royaux de Bruxelles et de Laeken. Il ne faut pas chercher dans des besoins d'argent la cause de la liquidation que cette mesure semble annoncer.

— Le prince Roland Bonaparte a été nommé docteur ès sciences de l'Université de Cambridge.

— Le congrès international pour le relèvement de la situation morale des femmes est réuni à Toronto (Canada). Il est présidé par Lady Aberdeen, assistée des vice-présidentes Mmes Philosophof (Russe) et la comtesse Spiltelli (Italienne).

INCIDENTS AUX COURSES D'AUTEUIL

Les voitures transportant, à l'Hippodrome de Longchamp, les chevaux devant prendre part hier dimanche au Grand Steeple-Chasse d'Auteuil ont été arrêtées vers midi par les « lads » en grève. Des cordons de cavalerie et des gardes municipaux ont été envoyés aussitôt pour les dégager.

M. Fallières, président de la République, a été avisé de ne pas se rendre à l'Hippodrome.

Le cheval *Soupirant*, qu'on a pu amener jusque sur le champ de course, n'a pu être monté en raison de l'hostilité du public. Celui-ci, de plus en plus surexcité, essaya d'envahir la piste, mais il a été refoulé par les nombreuses forces de gardes républicains.

Enfin, la plupart des chevaux engagés sont arrivés. Les différentes épreuves ont lieu dans un ordre différent de celui du programme.

Le grand Steeple-Chasse notamment s'est couru sans encombre. Il a été gagné par *Saint-Caradec* à M. Arthur Viel-Picquart.

TRIBUNAUX

Condamnation d'un anarchiste russe

L'anarchiste russe Hartenstein accusé d'extorsion de fonds, accompagnée de violences, de fabrication de bombes et d'assassinat d'un commissaire et d'un agent de police de Gand chargés de l'arrêter, a été condamné samedi aux travaux forcés à perpétuité, par la Cour d'assises de la Flandre orientale.

Échos de partout

LES DÉSENCHANTÉES

Elles avaient rêvé tous les honneurs auxquels la beauté et la fortune peuvent prétendre et elles sont aujourd'hui cruellement déçues.

L'une est la comtesse russe Pavlovna Lavetzky. Elle était reçue à la cour de Pétersbourg. Son mari possédait des châteaux, des centaines de serfs, des millions de roubles. Elle avait plus de bijoux que la femme d'un maharajah. Mais le comte, âme ardente, donnait la main aux révolutionnaires. Impliqué dans l'affaire de Riga, il fut fusillé. On confisqua ses biens.

La comtesse parvint à fuir. Elle chercha un refuge à Genève, vit fondre bientôt le peu d'argenterie qu'elle avait pu emporter, vendit ses bijoux, et se trouva les mains vides. Alors, très courageuse, elle accepta une humble position dans un café. On l'y trouve encore aujourd'hui, servant les consommateurs.

L'autre est la comtesse de Beauclerc, qui fut aimée du prince Victor. Puis survint la brouille. Le prince alla se fixer à Bruxelles, oubliant l'aventure romaine. La comtesse fait maintenant, à Milan, des chapeaux et vit de ses travaux d'aiguille.

La troisième est la baronne de Groustadt, dont les titres authentiques remontent au moyen âge. Elle est couturière dans un atelier de Paris.

La baronne de Schmering, également, fut victime du sort. Très riche autrefois, elle aussi demande son existence à la couture et rêve un passé évanoui dans sa modeste chambre de Paris, au quartier Latin, entre son chien et son chat.

Pauvres femmes ! Ce sont les désenchantées, et leur roman est plus cruel que tous ceux des romanciers.

JARGON COMMERCIAL

Voici la teneur d'une offre adressée « en français... » (!) à des Alsaciens par une maison de poissonnerie allemande de Strasbourg :

Avec le suivant, je me permette de vous envoyer mon courante des priz en poissons fraies et j'espère que vous le considérez. Maintenant vous avez sure assez de consum, qu'un importation direct sera rentable. Ils seulement besoin d'un quantitée de 15 kg de trouver les avantages d'un importation direct. Vous recevrez seulement de marchandises des dernières prises, pendant vous recevez en vente des Comestibles seulement de marchandises de magasin.

Certes, voilà qui est déjà pas mal comme baragouin, mais les mêmes marchands de poissons firent mieux encore. Ils entreprirent de rédiger — toujours à l'adresse des Alsaciens-Lorrains — un prospectus alléchant, où ils voudraient exprimer les idées suivantes :

« Occasion extraordinaire. — Vente de poissons de mer frais. Prix fixe. Expédition garantie franco, emballage compris. »

Sait-on quel fut le résultat de leurs efforts littéraires ?

Le voici, textuellement :

« Extra-offre ! En fraiche merpoissons ! Prix fize ! Inclusive emballage ! Garantir fraîche l'arrivée ! »

MOT DE LA FIN

Condoléances à un veuf :

— Ne pleurez pas comme ça parce que vous avez perdu votre moitié... Il y a encore de plus grands malheurs, mon cher... Songez donc que votre femme aurait pu vous perdre !

Confédération

LA PROTESTATION DE LA DROITE

Voici le communiqué officiel de la protestation de la droite catholique des Chambres en réponse à la poésie blasphématoire du *Bund :*

Dans le No 267 du *Bund*, donc le jour même de la Fête-Dieu, a paru, sous la signature de M. J. V. W., une pièce de vers qu'on ne saurait interpréter autrement que comme un persiflage grossier du Saint-Sacrement et de la Fête-Dieu, qui est consacrée à honorer l'institution de l'Eucharistie.

Le fait que ce produit blasphématoire a été publié par une feuille de la ville fédérale qui passe pour avoir un caractère officieux, et cela le jour où, selon l'usage traditionnel, les membres catholiques de l'Assemblée fédérale assistaient aux cérémonies de la Fête-Dieu, a engagé, à juste titre, la fraction conservatrice catholique de l'Assemblée fédérale à protester publiquement contre l'outrage infligé aux croyances et aux pratiques catholiques. Cette protestation est votée à l'unanimité et avec énergie par l'assemblée générale du groupe.

Les voies d'accès au Simplon. — Vaudois et Bernois sont satisfaits de la convention franco-suisse du Simplon. Ils espèrent qu'elle sera ratifiée par les Parlements des deux pays, en dépit des oppositions qui paraissent devoir se manifester.

Les Genevois, tout en reconnaissant les bonnes dispositions du Conseil fédéral pour le projet qui leur est cher et les efforts tentés par les négociateurs suisses en faveur de la Faucille, se sont montrés moins satisfaits.

Et pourtant M. Steiger, des *Basler Nachrichten*, estime que les Genevois sont les mieux partagés de tous. Ils pourront obtenir, si leur Conseil d'Etat abandonne son premier point de vue, une gare suisse digne de Genève et une ligne suisse jusqu'à la frontière, cela aux frais de la Confédération. En outre ils ont la reconnaissance de la ligne de la Faucille comme voie d'accès au Simplon et la promesse du Conseil fédéral concernant le raccordement des deux gares en cas de construction de la Faucille.

M. Steiger écrit que Vaud et Berne sont dans une certaine mesure moins bien partagés que Genève. Car le rachat et la transformation de la gare de Genève est dans tous les cas une chose certaine, tandis que les avantages accordés aux Vaudois et aux Bernois sont à la merci de la Chambre française.

Or, si nous en croyons la *Revue* de Lausanne, la perspective n'est nullement rassurante de ce côté. De nombreux députés et sénateurs partisans du projet du Mont-Blanc cherchent à peser sur le ministère français en vue de l'ouverture de négociations franco-italiennes. Leur tactique serait de faire échec à la convention franco-suisse jusqu'au moment où ils auraient obtenu satisfaction.

Commission parlementaire. — La commission des chemins de fer du Conseil national a préparé, sur le rapport de gestion et les comptes des C. F. F. pour 1908, un rapport très détaillé qui étudie les résultats de l'exploitation et l'organisation de l'administration des C. F. F.

La commission s'y déclare catégoriquement pour le maintien des directions d'arrondissements telles qu'elles ont été créées par la loi de rachat, moyennant une certaine extension de leurs compétences actuelles.

Elle présente, en outre, un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner si la division pour le service des construction ne devrait pas être simplifiée.

Pour le reste, la commission propose d'approuver le rapport de gestion et les comptes.

L'emprunt fédéral. — M. Munzinger, président de la commission des finances du Conseil des Etats, a eu avec M. Comtesse, conseiller fédéral, une conférence dans laquelle le montant de l'emprunt fédéral a été fixé définitivement à 25 millions. On a déduit les postes concernant le nouvel armement et les réserves.

La fête du landsturm. — La dixième fête du landsturm suisse a eu lieu hier, dimanche, à Berne. A 6 h. du matin ont commencé à Ostermundingen le concours de tir de section, qui a été très animé. Ensuite a eu lieu un exercice tactique. La journée a eu une réussite complète.

Etudiants suisses. — La fête centrale des Etudiants suisses aura lieu, cette année, à Altstatten, dans le Reinthal saint-gallois. Elle est définitivement fixée aux 30, 31 août et 1er septembre.

Corps diplomatique. — Le nouveau ministre de Grande-Bretagne, M. Bax-Ironside, a présenté samedi matin ses lettres de créance au président de la Confédération, M. Deucher, et au vice-président du Conseil fédéral, M. Comtesse. MM. Deucher et Comtesse ont rendu au ministre la visite habituelle.

Loges maçonniques. — Environ 300 personnes étaient hier à Saint-Gall pour participer à la fête des loges maçonniques suisses, parmi lesquelles 180 délégués.

Imprimeurs suisses. — La société des imprimeurs s'est réunie à Neuchâtel samedi et hier. Il y a été constaté que l'industrie de l'imprimerie n'a pas obtenu en 1908 des résultats très favorables. C'est la conséquence de la crise générale. Les relations entre patrons et ouvriers ont été bonnes.

La société compte actuellement 279 membres, occupant 5,993 ouvriers. Les comptes présentent en recettes 107,511 francs et en dépenses 91,928 fr.

Le tarif minimum pour le calcul des travaux d'imprimerie a été adopté, ainsi que le tarif pour les compositeurs à la machine.

L'assemblée générale a décidé de créer, en commun avec les ouvriers, un bureau de placement.

Zurich a été désigné comme lieu de la prochaine assemblée.

Chemins de fer fédéraux. — Les recettes en mai des C. F. F. ont été de 14,441,000 fr. En comparaison avec le mois de mai 1908, la recette présente un excédent de 145,840 fr.

Les recettes totales, dans la période du 1er janvier à fin mai sont de 54 millions 635,144 fr., soit 597,608 fr. de moins que pendant la période correspondante de l'an dernier. Les dépenses totales pendant la même période s'élèvent à 38,694,846 fr., soit 1,528,693 fr. de moins que l'an dernier. L'excédent des recettes sur les dépenses pour la période du 1er janvier au 31 mai 1909 a été de 15,940,298 fr., soit 931,084 fr., de plus que l'an dernier.

Les cartes de remboursement pour la LIBERTÉ seront mises à la poste le 25 juin. Prière aux abonnés de leur faire bon accueil et de ne pas oublier que le facteur ne les présente qu'une fois à domicile.

Cantons

BALE

La votation d'hier. — La loi sur le repos du dimanche a été acceptée hier, dimanche, en votation populaire, par 6700 voix contre 2771.

SCHAFFHOUSE

Décès. — Samedi matin est mort, après une longue maladie, à l'âge de 52 ans, M. Hans Wolf, chancelier d'Etat du canton de Schaffhouse depuis 1890.

ARGOVIE

Le dernier des Halwyl. — On annonce la mort, dans sa propriété d'Ueberlingen (lac de Constance), et à un âge avancé, de M. Jean de Halwyl, le dernier représentant de la branche suisse de cette célèbre famille. En 1870, M. Jean de Halwyl avait été landammann d'Argovie.

Une autre branche de la famille de Halwyl vit actuellement en Suède.

TESSIN

Le gâchis gouvernemental. — Au Grand Conseil, M. Cattori a fait un tableau peu édifiant des conditions dans lesquelles il a trouvé le dicastère des travaux publics au départ de M. Donini, nommé comme on sait directeur de l'Institut international d'agriculture à Rome.

Dans le bureau technique cantonal, a dit M. Cattori, on a laissé régner les plus déplorables abus. Certains fonctionnaires détiennent longtemps chez eux des sommes en caissées pour le compte de l'Etat. Une propriété immobilière de l'Etat a été aliénée sans autorisation et à l'insu du Conseil d'Etat. Plusieurs fonctionnaires du gouvernement consacrent la majeure partie de leur temps à des occupations étrangères à leur bureau, etc.

M. Gabuzzi a cherché timidement à laver son ex-collègue Donini de la responsabilité des abus qu'il a laissé régner dans le département des Travaux publics, mais il n'a pas réussi ; les faits dénoncés par M. Cattori étaient trop évidents.

M. Gabuzzi, du reste, avait assez à faire, de son côté, pour expliquer les comptes du département des Finances, qui est le sien. Avec la gestion, le Grand Conseil devait discuter dans la session actuelle le compte d'Etat de 1908. Or, on est en juin, et le bilan du 31 décembre 1908 n'est pas encore prêt ; il y a des erreurs, et on ne réussit pas à boucler les comptes !

Pour du gâchis, c'est du gâchis !

VAUD

Presse vaudoise. — L'assemblée de l'Association de la presse vaudoise s'est tenue hier à Leysin. Elle a protesté contre la prétention, attentatoire à la liberté de la presse, de quelques typographes, d'exercer une censure sur les articles qu'ils composent. Elle a entendu un exposé de M. Richard Bovet sur l'assurance des journalistes suisses.

Un télégramme de remerciement a été adressé par l'Association à M. le conseiller national Gaudard pour la façon distinguée dont il a soutenu les revendications de la presse au Conseil national.

VALAIS

Gardes-frontière. — Le Conseil fédéral a nommé le premier lieutenant d'infanterie Albert Hübscher, actuellement aide de seconde classe à la douane de Brigue, officier des gardes-frontière du Vme arrondissement.

NEUCHATEL

Sage décision. — M. Jeanrichard, qui travaillait depuis quelques semaines le monde horloger de La Chaux-de-Fonds, renonce définitivement à son projet d'émigration en masse au Brésil.

---

50 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

LA BAGUE D'OPALE

Par M. MARYAN

— Votre compatriote a quitté Sienne ? dit tout à coup lady Evelyn d'une voix indifférente. Le capitaine Fitz-Harry parle de lui avec tant d'enthousiasme que je regrette de n'avoir pas causé avec lui. Est-ce un de vos anciens amis ?

— Oh ! non ! je l'ai vu à bord d'un cuirassé, dont il se faisait pour nous le cicerone, puis à une soirée... C'est tout.

— Mais il semblait, lui, très heureux de revoir une Française, remarqua Evelyn du même ton indifférent.

Et, souhaitant le bonsoir à Guyonne, elle se retira dans sa chambre.

Guyonne n'avait pas sommeil. Elle prit son buvard pour écrire à sa mère, mais elle se trouva tout à coup cruellement embarrassée. Habituée à relater dans ses lettres les moindres incidents de sa vie, elle avait parlé de la rencontre de Pol de Tréhas. Cependant, elle ne pouvait se résoudre à *écrire* la demande inattendue qu'il lui avait adressée la veille, elle sentait trop combien cette confidence causerait à sa mère d'agitation, peut-être de regret. Certes, elle avait l'intention de lui en parler ; dans la douce intimité de leur vie, pouvait-elle tenir secrète une chose si grave ! Mais elle attendrait à être près d'elle, à lui dire de vive voix ses motifs, à effacer sous ses caresses le désappointement qu'éprouverait sans doute cette mère si tendre, si soucieuse du bonheur de son enfant. Elle parla donc brièvement et sur un ton léger du départ de Pol, et éprouva une impression de soulagement en cachetant sa lettre.

Cependant, les manières de lady Evelyn vis-à-vis d'elle avaient décidément changé, non pas brusquement, violemment, mais avec des transitions et des nuances très fines. Elle lui fit part d'une lettre du directeur de la Revue à laquelle elle avait envoyé son travail. Il louait chaudement ce qu'il appelait sa nouvelle manière, et y constatait une touche vivante qui devait en assurer le succès.

Guyonne sentait se dissiper la contrainte qu'elle avait d'abord cru invincible vis-à-vis d'elle. Elle se rendait compte que, pour cette jeune fille, qui n'avait probablement rencontré que des flatteurs ou des indifférents, le contact d'une autre femme pouvait être doux et même bienfaisant, ainsi que semblaient l'indiquer ses avances imprévues. Elle se livrait donc à cette sympathie nouvellement réveillée, laissait voir elle-même le charme de son intelligence, de son cœur, et constatait d'ailleurs qu'elle commençait, sans l'avoir cherché, à exercer une sorte d'influence. Elle avait suggéré à Evelyn un sujet qui semblait lui sourire : la critique spéciale des œuvres inspirées aux peintres siennois par sainte Catherine, et, par là même, une étude de la sainte. Un intérêt nouveau s'attachait à ces projets littéraires, et un jour, lady Pelham déclara à Guyonne que sa jeune amie paraissait étonnamment vivante et animée.

— Je ne l'ai pas vue si bien depuis longtemps, ajouta-t-elle, la suivant des yeux tandis qu'Evelyn discutait avec plus de chaleur qu'à l'ordinaire avec un peintre nouvellement arrivé. Savez-vous, chère Mademoiselle, que nous vous attribuons une part de ce progrès ? Je crois que le concours que vous lui prêtez est beaucoup plus intelligent et plus sympathique que ceux qu'elle a rencontrés jusqu'ici, et qu'elle trouve à l'occupation qu'elle a choisie un plaisir plus vrai... Et quelque forme que prenne pour elle la diversion à son chagrin, c'est un bienfait.

Guyonne n'osa questionner lady Pelham.

— Eh ! oui, reprit celle-ci, lisant dans ses yeux une interrogation muette, cette difformité qui, si peu choquante qu'elle soit, a atteint sa santé, et surtout a développé en elle une incurable méfiance. Elle ne croit pas pouvoir être aimée pour elle-même, et la conscience de cette situation la rend parfois inégale et amère.

N'était-ce que cela ? Guyonne avait soupçonné d'autres profondeurs dans cette souffrance qu'on jugeait banale.

Il y avait plusieurs jours que Pol était parti, lorsque lady Evelyn commença tout à coup à se lasser de Sienne, et annonça son intention de partir pour Assise, et d'y séjourner jusqu'au moment où son père viendrait la chercher.

Une frayeur serra le cœur de Guyonne. Allait-elle retrouver Pol, et avec lui, la lutte intime qu'elle avait cru fuir ?

— Et votre étude sur les peintres de Sienne et sainte Catherine ? dit-elle à Evelyn avec un sourire forcé. C'était un bien beau sujet, et ici, il prenait un intérêt intense.

— Oui, mais à Assise j'aurai les fresques de Giotto et saint François. Il n'est pas moins attrayant que sainte Catherine : il a remué et assaini le monde que corrompait l'amour des richesses, et son cœur de bienheureux et de poète a entraîné la création tout entière dans l'épithalame de son amour... Vous aimerez Assise, et ce séjour nous fera du bien.

Pourquoi disait-elle *nous ?* Que savait-elle des choses qui pouvaient faire du bien à Guyonne ?

Mais quand elle avait décidé une chose, elle l'accomplissait sans retard. Ses deux vieux serviteurs étaient d'ailleurs accoutumés à satisfaire ses caprices, et à organiser, sans heurts, les voyages brusquement décidés et les installations nouvelles.

XXXI

Elles quittèrent Sienne dès le lendemain, s'arrêtèrent à Florence juste assez pour donner à Guyonne le regret de n'y point séjourner, et arrivèrent à Assise à la nuit.

Guyonne essaya en vain de percer les ténèbres pendant le trajet nocturne de la gare à la ville, et lorsqu'elle se trouva dans sa chambre, à l'hôtel Subasio, elle ne découvrit de sa fenêtre qu'un abîme noir, piqué çà et là de quelques points lumineux.

Mais quel réveil ! De l'espèce de promontoire sur lequel est bâti l'hôtel, elle embrassait un horizon admirable. Chacune des hauteurs voisines portait, comme un piedestal, sa petite ville ceinte de murailles : Spello, Foligno, Pérouse ; à ses pieds, une immensité riante et calme, avec ces nuances vertes, bleues et violettes spéciales aux campagnes de la Toscane et de l'Ombrie, et, tout près, immédiatement au-dessous d'elle, Sainte-Marie des Anges, tout cela apparaissant dans les brumes ensoleillées du matin. Une cloche sonore, harmonieuse, lente, tintait tout près d'elle. Elle s'habilla en hâte, et après quelques pas dans la rue étroite et pittoresque, se trouva sur la place entourée de portiques où s'élève la triple église de Saint-François.

Une atmosphère étrange pénètre ce lieu. Quelque chose y a persisté, quelque chose y demeure vivant, lui garde sa forme et son parfum subtil. La vie moderne y apparaît en intruse ; elle détonne en ces ruelles silencieuses, en ces maisons moyenâgeuses. François possède encore cette cité qu'il qualifia de sainte, et qu'il bénit. Il y est mystérieusement présent ; on ne serait pas étonné de l'y voir errer pieds nus, silencieux et souriant, après avoir dit à son compagnon : « Allons prêcher ». Et cette suave figure, qui entraînait des multitudes dans les sentiers austères de sa chère pauvreté, exerce encore un tel attrait, que même les incroyants venus à Assise en artistes, s'éprennent de ses moindres vestiges, croyant aimer le poète, et admirant inconsciemment le saint.

Guyonne remonta de l'église souterraine toute imprégnée de la douceur de sa prière. Mais elle craignit que lady Evelyn n'eût besoin d'elle, et elle rentra à l'hôtel. Elle s'arrêta un instant pour consulter le registre des voyageurs, et une angoisse la saisit en y lisant le nom de Pol de Tréhas.

Si tentants que fussent les salons dont les balcons semblent suspendus sur un gouffre de verdure, et permettent d'admirer les divers aspects du paysage, Guyonne alla s'enfermer dans sa chambre, souhaitant de retarder le moment d'une rencontre inévitable. La paix qu'elle avait recouvrée était troublée de nouveau. Pourquoi ne pouvait-elle pas jouir de cette ville idéale où il lui semblait que sa pauvreté, à elle aussi, lui donnait droit d'asile, où elle eût aimé suivre sans arrière-pensée les traces de François et de Claire relevant par leur dépouillement l'idéal abaissé du monde.

(A suivre.)

GENÈVE

La Chartreuse en Suisse. — La cour d'appel de Genève a confirmé samedi le jugement rendu par le tribunal de première instance dans l'affaire de la Chartreuse. On se souvient que ce tribunal, admettant les exceptions soulevées par le Père Rey, représentant des Chartreux, avait refusé l'exequatur des jugements et arrêts français demandé par la compagnie fermière française de la Grande Chartreuse.

Les suites de la Séparation. — Le Conseil d'Etat a approuvé les décisions des conseils municipaux de Veyrier et d'Aire-la-Ville, concernant le transfert aux catholiques romains de tous les biens curiaux de ces deux communes.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Naufrage. — Le transport militaire russe *Ingul* a fait naufrage dans la baie de Tuapsay, dans la mer Noire.

Crime mystérieux. — On a découvert vendredi, dans une chambre d'hôtel à New-York, caché dans une malle, le cadavre d'une femme qui est celui de la fille du général en retraite Syegel et qui s'occupait d'œuvres de *missions en Chine*.

La police a appris qu'un Chinois, soupçonné d'être l'auteur du crime, est parti de Colonne 11 courant, en route pour Vancouver, avec d'autres Chinois.

Ecroulement d'échafaudage. — L'échafaudage d'une fabrique en construction à Naples s'est écroulé samedi. Trois ouvriers ont été tués et quatre blessés.

Collision de navires. — Le croiseur anglais *Sapho* est entré en collision samedi soir, dans le brouillard, avec un vapeur appelé également *Sapho*, au large de Dungeness. 200 hommes de l'équipage ont débarqué. On croit qu'il n'y a aucune victime.

Le croiseur *Sapho* a pu être remorqué jusqu'à Douvres où on a réussi à l'échouer. Le vapeur abordeur n'a pas d'avaries. Il a pu continuer sa route.

Ecroulement d'une toiture. — La Compagnie des forges et aciéries électriques d'Ugines (Procédés Paul Girod) communique au sujet de l'accident arrivé jeudi soir qu'il s'agit de l'écroulement d'une toiture en ciment armé, dont les travaux étaient en cours d'achèvement et qui étaient confiés à un entrepreneur responsable.

L'accident n'a intéressé qu'un bâtiment accessoire de 300 mètres carrés environ. En conséquence, la Compagnie subit un préjudice insignifiant.

L'accident a causé la mort de quatre ouvriers, dont trois travaillaient pour le compte de l'entrepreneur, et un pour la société. Il y a en outre deux hommes blessés grièvement. L'exploitation ne subit aucun arrêt, le bâtiment ne contenant aucun matériel.

Les trophées de M. Roosevelt. — Le steamer *Feldemarechal*, venant de Mombaza (Afrique orientale), est arrivé samedi matin à Naples. Il avait à bord un sanglier et deux loups vivants : c'étaient les premiers trophées de la chasse de M. Roosevelt, que le *Feldemarechal* porte à New-York.

Singulier accident. — Un accident s'est produit jeudi soir, vers onze heures, à la fête foraine de la Chapelle, à Paris.

Un ouvrier chaudronnier avait pris place dans l'un des sièges d'une balançoire circulaire. L'appareil tournait à toute vitesse, quand l'ouvrier chaudronnier, lâchant les barres d'appui, perdit l'équilibre, et, tel un bolide, fut lancé à travers la foule des spectateurs.

Des cris de douleurs s'élevèrent.

Quatre personnes avaient été blessées : un menuisier, atteint au front par un des talons du malheureux, une ménagère et son enfant âgé de sept mois, qu'elle tenait dans ses bras, et enfin l'auteur involontaire de l'accident, qui porte des contusions multiples sur diverses parties du corps et se plaint, en outre, de douleurs internes.

SUISSE

Chute d'un échafaudage. — On nous écrit :

Deux peintres, un patron et un ouvrier, *étaient en train, samedi*, d'exécuter des travaux de réfection à la façade d'une maison de La Chaux-de-Fonds, lorsque, soudain, l'échafaudage bascula, à la suite de la rupture d'un crochet. Les deux hommes furent précipités dans le vide; le patron s'en tire avec des contusions peu graves, tandis que l'ouvrier est dans un état désespéré.

L'empoisonneur de Bienne. — Après avoir constaté l'inutilité de ses dénégations, l'empoisonneur Neukomm s'est décidé à faire des aveux complets.

Mort dans le ruisseau. — L'ancien pasteur de Mollis (Glaris), M. Zwicki, qui demeurait depuis quelques années à Ascona (Tessin), passait vendredi soir sur le pont d'un ruisseau, près de ce dernier village, lorsqu'il fit un faux pas et tomba à l'eau. On ne releva qu'un cadavre.

Ecrasé sous une malle. — Samedi soir, en gare de Cornavin, à Genève, un facteur du P.-L.-M. chargeait une grosse malle lorsqu'il trébucha et tomba. La malle l'atteignit à la poitrine et le tua net.

Faux billets de banque. — De faux billets de banque italiens de cent lires ont été mis en circulation dans de grands restaurants et magasins de Zurich, par deux escrocs élégamment habillés. Ces billets sont fort bien imités. Ils portent tous la désignation suivante : Série 17. N° 1746,

Noyade. — Hier soir, dimanche, le professeur Ernest Stadelmann, de Zurich, s'est noyé accidentellement dans la Sihl. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Courses Gordon Bennett à Zurich

Voici la liste des principales courses : 1° Courses de distance ; 2° courses d'endurance ou de durée ; 3° courses à but déterminé ; 4° courses d'étapes, avec regonflement aux divers atterrissages ; 5° épreuves de stabilité.

Dans les courses de distance le vainqueur est celui qui a atterri le plus loin du point de départ.

Dans les courses d'endurance le vainqueur est celui qui se maintient le plus longtemps dans les airs sans égard à la distance parcourue.

Dans les courses à but fixe la victoire est à celui qui atterrit le plus près d'un point ou d'une ligne fixés d'avance.

Tout dernièrement, une nouvelle espèce de concours, « la chasse au ballon-renard » a été lancée. Un ballon, le renard, prend l'avance ; les autres ballons qu'on lâche le plus simultanément possible se mettent à sa poursuite. Le vainqueur est celui qui atterrit le plus près du ballon-renard.

La ville de Zurich prend à sa charge la livraison du gaz nécessaire pour toutes les courses aériennes, qui auront lieu du 30 septembre au 3 octobre.

La coupe Gordon Bennett du 3 octobre mettra à une sérieuse épreuve la capacité de production de l'Usine à gaz de Schlieren près de Zurich ; il leur faudra livrer 44,000 m³ de gaz en 2 à 3 h. ce qui représente une consommation moyenne de 20,000 m³ par heure. Grâce à la pression de ses gazomètres, l'usine de Schlieren pourra livrer le gaz avec la plus grande sécurité sans être obligée d'installer des machines spéciales.

A Berlin, le gonflement des ballons avait rendu nécessaire l'installation de compresseurs : la situation de la place de start était très défavorable et les usines de cette ville ne disposaient pas, comme celles de Zurich, de gazomètres télescopés et d'une forte pression.

Le réseau des conduites amenant le gaz sur la place de start a une longueur d'un kilomètre.

M. J. G. Bennett, propriétaire du *New-York Herald*, vient d'annoncer à l'Aéro Club Suisse qu'il accordera aussi pour les courses Gordon Bennett de cette année à Zurich un prix en espèces de 12,500 fr. tout particulièrement pour témoigner l'intérêt qu'il prend à la Suisse. » A l'occasion du grand prix de l'année 1905, M. Bennett avait stipulé qu'un prix en espèces de 12,500 fr. ne serait donné que les trois premières années. Ces *trois prix en argent furent gagnés* en 1906 à Paris par l'Américain Lahm, en 1907 à Saint-Louis par l'Allemand Erbslöh et en 1908 à Berlin par le colonel suisse Schæck.

Zurich, 19.

Le conseil municipal de la ville de Zurich a voté par 59 voix contre 31 un subside de 30,000 fr. au concours Gordon Bennett.

Le « Stuttgart »

Saint-Gall, 19.

Un peu avant 9 h., le ballon wurtembergeois *Stuttgart*, piloté par le capitaine Abercron, est parti de Saint-Gall avec un passager et a pris la direction de l'est.

L'aérostat a disparu vers 2 h. dans la direction du lac de Constance, après avoir exécuté un cercle complet autour de Saint-Gall.

Le ballon *Stuttgart* de la Société wurtembergeoise d'aviation piloté par le capitaine Abercron, ayant un passager à bord, parti samedi de Saint-Gall, a atterri sans encombre dans le massif du Wetterstein (sud de la Bavière), après avoir croisé quelque temps au nord-est de la Suisse au-dessus de l'Allgau.

L' « Helvetia »

Le ballon *Helvetia* de l'Aéroclub suisse, parti hier matin dimanche, de Berne, a heureusement atterri entre Buchloe et Augsbourg. Le voyage a été magnifique, et la plus grande hauteur atteinte a été de 4,000 mètres.

A LA LUMIÈRE

Dans l'essaim nébuleux des constellations,
O toi qui naquis la première,
O nourrice des fleurs et des fruits, ô Lumière,
Blanche mère des visions !

Tu nous viens du soleil à travers les doux voiles
Des vapeurs flottantes dans l'air ;
La vie alors s'anime et, sous ton frisson clair,
Sourit, ô fille des étoiles !

Salut ! car, avant toi, les choses n'étaient pas.
Salut ! douce ; salut ! puissante.
Salut ! de mes regards conductrice innocente
Et conseillère de mes pas.

Par toi sont les couleurs et les formes divines,
Par toi, tout ce que nous aimons.
Tu fais briller la neige à la cime des monts,
Tu charmes le bord des ravines.

Tu fais, sous le ciel bleu, fleurir les colibris
Dans les parfums et la rosée ;
Et la grâce décente avec toi s'est posée
Sur les choses que tu chéris.

Donne à mes yeux heureux de voir longtemps encor,
En une volupté sereine,
La Beauté se dressant marcher comme une reine
Sous la chaste couronne d'or.

Services militaires et vacances

Pendant la durée des services militaires et le temps des vacances, la LIBERTÉ est envoyée, à partir de n'importe quelle date, aux prix suivants :

SUISSE

Par semaine	Fr. 0,40
Par mois	» 1,50

ÉTRANGER

Par semaine	Fr. 0,80
Par mois	» 2,80

FRIBOURG

Anniversaire de Morat. — Hier dimanche, à Saint-Nicolas de Fribourg, a eu lieu la fête commémorative annuelle de la victoire de Morat. Les autorités cantonale et communale assistaient à l'office. L'église était entièrement décorée de drapeaux suisses.

L'allocution d'usage a été prononcée par M. Rodolphe de Weck, rév. chanoine de Notre-Dame.

Avec une éloquence remarquable, le prédicateur a rappelé les causes de la guerre des Suisses contre les Bourguignons : l'ambition, la cupidité, la violence et l'intrigue. Il a établi que les *mêmes causes détruisent la paix des familles*. Il a montré que les héros de Morat, les vieux Suisses, devaient être des modèles que chaque chrétien doit imiter dans les combats à livrer à l'ennemi du salut. Il faut imiter leur discipline et leur foi : leur foi manifestée dans la conduite privée et la vie publique ; leur discipline, qui se traduit pour chacun par l'obéissance qu'il doit à Dieu, à l'Eglise, à l'Etat, à l'autorité des parents.

Ce sermon, empreint des plus nobles sentiments, a été écouté avec une vive attention.

Le chœur mixte a chanté une fort belle messe, et, à l'Offertoire, il a été chanté un magnifique *Ave Maria*.

La Saint-Louis au Collège. — Aujourd'hui, le Collège Saint-Michel fête la Saint-Louis de Gonzague. Comme d'habitude, un certain nombre de jeunes élèves ont fait ce matin leur première Communion.

Oratorio. — C'est demain mardi *qu'aura lieu la première audition de* l'Oratorio, à 8 ¼ heures du soir, au temple réformé.

On sait qu'il s'agit d'une entreprise considérable pour la réalisation de laquelle il a fallu réunir un chœur mixte d'environ cent quarante personnes et un orchestre de quarante-cinq musiciens.

L'œuvre qui sera interprétée est le *Lobgesang* de Félix Mendelssohn-Bartholdy, composé d'une magnifique symphonie qui sert d'ouverture et d'une série de pièces vocales, soli de soprano, soli de ténor, duos, chœurs de femmes et surtout grands chœurs mixtes d'une facture et d'une sonorité admirables.

La location des places est ouverte au magasin de M. Léon Von der Weid, rue de Lausanne.

Nos hôtes. — Ce matin, sont arrivés, par le train de 7 h. 25, les quarante-cinq professeurs et élèves de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier qui viennent faire un voyage d'études dans nos contrées. Il sont descendus à l'Hôtel Suisse, d'où ils se sont rendus à la Station *laitière de Pérolles. M. le Directeur de* Vevey leur a fait les honneurs de l'institut, accompagné de MM. Collaud, chef de service et Brémond, professeur.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, ces messieurs visitent la Faculté des sciences.

Ils partiront après midi pour Hauterive et Grangeneuve.

Société d'histoire. — La réunion d'été de la société d'histoire du canton de Fribourg, qui devait avoir lieu à Romont le 1er juillet, est renvoyée au jeudi 15 juillet.

Militaire. — Samedi sont rentrées à Fribourg les recrues qui ont pris part à la première école. Le contingent fribourgeois était fort de cent cinquante hommes.

Le noyé de samedi. — Le corps de l'individu trouvé dans la Sarine, sous le Pont-Suspendu, a été identifié. C'est celui d'un nommé Pierre Grossrieder, *serrurier, né en 1865. Grossrieder devait* faire une réparation, samedi matin, à la rue des Forgerons ; mais, étant pris de boisson, il ne put exécuter son travail. C'est alors qu'il dut se diriger vers la Sarine et entrer dans l'eau de la rivière ; à cinq mètres du bord, il laissait tomber un marteau et des tenailles qu'il avait en mains, et cinq mètres plus loin il tombait lui-même, pour ne plus se relever. A cet endroit pourtant, la Sarine n'a que quarante centimètres de profondeur.

Grossrieder était alcoolique, et de plus sujet à des crises épileptiques. On croit que, après être entré inconsciemment dans la rivière, il aura été atteint d'une crise et que l'eau l'aura asphyxié. C'est une dame, passant sur le Grand-Pont quelques minutes plus tard, qui aperçut le corps gisant au fond de la rivière. Elle avisa immédiatement la police et peu de temps après Grossrieder était tiré de l'eau ; mais il avait déjà cessé de vivre.

L'accident d'Estavayer. — La *petite Vial, qui avait été si grièvement* brûlée vendredi soir, à Estavayer, dans la maison de ses grands-parents, a succombé dimanche matin, à l'Hospice de la Broye.

Une famille de cygnes. — Un de ces jours derniers, les passagers du bateau à vapeur qui traverse le lac de Neuchâtel entre Chez-le-Bart et Estavayer ont été témoins d'un fait curieux. Un couple de cygnes, qui venait de voir six petits briser leur coquille sur les grèves fribourgeoises, transportait ceux-ci vers les rives neuchâteloises, de la façon la plus touchante. Papa cygne ouvrait la marche, et la mère, jugeant probablement le trajet trop pénible pour sa jeune couvée, l'avait toute sur le dos. Depuis, on peut voir la famille installée entre Auvernier et Cortaillod.

Hippisme. — Parmi les premiers résultats de la première journée des *courses de chevaux organisées* à Bâle samedi et hier par la société hippique suisse, figure le nom de M. Henri de Chollet, député, au Guintzet, qui a obtenu un cinquième prix, avec son cheval *Ketty*, au concours de saut, et celui de M. Paul Blaser, de Fribourg, qui est arrivé au quatrième, avec son cheval *Barnum*, au Cross-Country.

Statistique hôtelière. — Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant la semaine du 13 au 20 juin :

Suisse, 288; Allemagne, 60; Angleterre, 18; Autriche-Hongrie, 17; Amérique, 4; Belgique, 6; France, 94; Hollande, 5; Italie, 18; Russie, 48. Total 558.

Bulletin sanitaire du bétail. — Ont péri, du 12 au 19 juin, à la suite des maladies contagieuses suivantes :

Charbon sang de rate : 1 bête bovine à Barberêche.

Rouget et pneumo-entérite du porc : 1 porc à Portalban ; 1 à Bœsingen et 4 à Broc.

Sont, en outre, suspects d'être atteints de la même maladie : 13 porcs à Morat ; 3 à Corsalettes ; 2 à Portalban ; 11 à Bœsingen et 4 à Broc.

SOCIÉTÉS

Sarinia. — Ce soir, lundi, à 8 ¼ h., dans la salle des conférences du Cercle catholique, M. Jayme Hartmann, étudiant en droit, présentera un travail sur le sujet suivant : Devoir, caractère, liberté.

Oratorio. — Répétition générale, ce soir, lundi, à 8 ¼ h., au temple réformé.

Concordia. — Les membres honoraires et passifs qui ont l'intention d'accompagner la *Concordia* à la fête fédérale de musique à Bâle, les 3, 4 et 5 juillet sont priés de s'annoncer jusqu'au 28 juin courant, chez M. Steinauer, bureau Pilloud et Cie, 10 avenue de la gare, où ils recevront tous les renseignements désirables.

MEMENTO

Demain, mardi, à 5 h., conférence à la villa des Fougères. Sujet : *Le christianisme et la femme*, par M. l'abbé Ducret, professeur au Collège.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 21 juin 1909
Technicum de Fribourg
Paris Longitude Est 4° 19' 45". Latitude Nord 48° 47' 38"
Altitude 642m

BAROMÈTRE

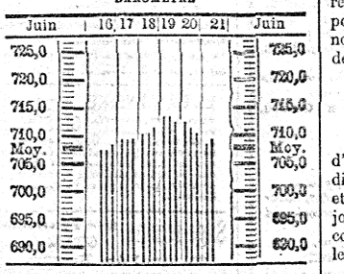

THERMOMÈTRE C.

Juin	16	17	18	19	20	21	Juin
8 h. m.	13	13	12	15	18	19	8 h. m.
1 h. s.	14	17	18	18	22	21	1 h. s.
8 h. s.	11	14	17	21	17		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	67	75	75	67	67	67	8 h. m.
1 h. s.	67	67	67	67	48	60	1 h. s.
8 h. s.	67	67	54	40	48		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 23°
Température minim. dans les 24 h. : 10°
Eau tombée dans les 24 h. : — mm.

Vent { Direction : N.-O. / Force : léger.
Etat du ciel : clair.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 7 heures du matin le 20 juin :

Paris	13°	Vienne	16°
Rome	13°	Hambourg	13°
Pétersbourg	15°	Stockholm	14°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin 21 juin, à 7 h. :

Très beau temps dans toute la Suisse.

Température maxima 19° à Ragaz ; 18-16° sur les bords de nos grands lacs, l'Emmenthal, Bâle, Gœschenen, Saint-Gall et Coire. 14°-11° à La Chaux-de-Fonds, Berne, Zermatt et l'Engadine.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale
Zurich, 21 juin, midi.

Les nébulosités vont augmenter. Prochaines averses orageuses.

DERNIÈRE HEURE

France et Italie

Rome, 21 juin.

Hier soir dimanche a eu lieu un dîner au Capitole en l'honneur des délégués de Paris et du gouvernement français aux fêtes de la commémoration des événements de 1859.

Troubles confessionnels

Liverpool, 21 juin.

De sérieux désordres se sont produits hier dimanche à Liverpool à l'occasion d'une procession organisée par les catholiques. La veille, les éléments protestants avaient fait annoncer une contre-manifestation sur le parcours de la procession.

En prévision d'une collision, de nombreuses forces de police montée et à pied avaient été mobilisées. La procession devait se mettre en marche à trois heures. Une heure auparavant, une centaine de protestants armés de sabres et de tisonniers rencontrèrent dans une rue de la ville un groupe de catholiques, sur lesquels ils se précipitèrent. Les catholiques n'étaient pas armés ; ils se défendirent à coup de bâtons ou avec des pierres. Un groupe de police montée chargea les manifestants et les dispersa ; mais ils se reformèrent peu après et attaquèrent la police, la criblant d'une grêle de pierres. Des renforts étant arrivés, la police montée chargea de nouveau la foule qui fut définitivement dispersée. La police procéda à cinquante arrestations. Pendant la bagarre, plusieurs maisons furent sérieusement endommagées ; un immeuble fut même incendié.

Un télégramme ultérieur annonce que les désordres se sont renouvelés dans la soirée.

La rencontre des « Sapho »

Londres, 21 juin.

Un communiqué de l'Amirauté annonce que le croiseur *Sapho* qui est entré en collision avec un vapeur portant le même nom (voir *Faits divers*) devra être renfloué ; on procède actuellement à son déchargement.

Encore une collision

Southampton, 21 juin.

Le vapeur *Zeeland*, de la Red Star, venant d'Anvers et allant à New-York, arrivé ici hier soir dimanche, a eu une collision à l'ouest de Douvres, dans la soirée de samedi, entre 10 et 11 heures, avec un navire inconnu. Après la collision, le *Zeeland* a croisé pendant quelque temps autour du lieu de l'accident, mais il n'a pas pu apercevoir l'autre navire, car, en ce moment, le brouillard était très épais. Le *Zeeland*, qui a une déchirure à l'avant et plusieurs plaques défoncées, entrera en cale sèche pour être réparé.

Cuirassé français endommagé

Paris, 21 juin.

On mande de Lorient au *Matin* que le croiseur cuirassé *Du Petit-Thouars*, commandé par le capitaine Barbin, s'est jeté sur l'île de Nouat lors des manœuvres de l'escadre du Nord. Il put être remis à flot après vingt minutes et pourra, assure-t-on, continuer les manœuvres, puis il se rendra aux bassins de Brest.

Les courses d'Auteuil

Paris, 21 juin.

Le *Matin* annonce que les garçons d'écurie réunis dans la soirée d'hier dimanche, ont voté un ordre du jour et ont décidé la grève générale pour le jour du Grand prix, si les entraîneurs continuent à violer la loi de 1884 sur les syndicats.

Accident d'aéroplane

Paris, 21 juin.

Le *Journal* signale que, hier dimanche, à Juvisy près Paris, un aéroplane que voulait expérimenter un ingénieur russe a capoté après avoir parcouru une centaine de mètres sans quitter l'échelle. L'appareil a été entièrement brisé. L'ingénieur a été blessé sérieusement à une jambe.

Incendie d'une fonderie

Toulon, 21 juin.

Un violent incendie s'est déclaré dans la fonderie de cuivre de M. Bouisson, ancien vice-président de la Chambre de commerce de Toulon et du Var. Les dégâts dépassent cinq cent mille francs. Plusieurs immeubles sont atteints. Un certain nombre de sauveteurs ont été blessés ; deux d'entre eux ont été transportés à l'hôpital ; leur état est grave. Plusieurs familles ouvrières sont sans abri. A la suite de l'incendie, plus de cent ouvriers sont réduits au chômage.

Horrible drame

Lyon, 21 juin.

Une couturière a été renversée dans la *rue par une voiture de tramway ; un* enfant qu'elle portait dans ses bras a été coupé en deux. La malheureuse femme, blessée gravement, a été transportée à l'hôpital.

Le danger des carrousels

Berlin, 21 juin.

A Hohenschœnhausen, près de Berlin, une voiture de carrousel a déraillé. Une dame qui s'y trouvait a été grièvement blessée.

L'expédition Michelsen

Copenhague, 21 juin.

L'expédition, dirigée par Michelsen, qui se propose d'explorer la partie nord-est du Groenland, s'est embarquée hier dimanche à bord de l'*Alabama*. Une grande foule assistait au départ des explorateurs.

Rencontre de tramways — 10 tués

Childersburg (Alabama, Et.-Unis), 21 juin.

Par suite d'une erreur dans la transmission des signaux, deux voitures de tramways sont entrées en collision. Il y a dix tués et une vingtaine de blessés ; plusieurs des personnes blessées le sont mortellement.

SUISSE

Séance tragique

Berne, 21 juin.

Hier dimanche, à la réunion des délégués de la caisse cantonale de secours en cas de maladie, l'instituteur Hulliger, de Neuenegg, âgé de 71 ans, fut frappé d'une attaque d'apoplexie au moment où il allait prendre la parole dans la discussion du rapport de gestion.

Quelques minutes plus tard il expirait.

Société des monuments historiques

Saint-Ursanne, 21 juin.

Le comité *de la société suisse des* monuments historiques a tenu hier dimanche une séance dans la charmante petite ville de Saint-Ursanne. A l'ordre du jour figuraient, entre autres, l'examen des subventions demandées pour la restauration de divers monuments anciens et la lecture des rapports des inspecteurs de la société relatifs aux travaux en cours ou achevés.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à Sion, les premiers jours du mois de septembre.

SOMMAIRE DES REVUES

REVUE PRATIQUE D'APOLOGÉTIQUE, 15 *juin*. — Joseph Dédieu : Les Origines de la morale indépendante. — René Le Picard : Foi et Liberté. — H. Lesêtre : Le Sacré-Cœur. — Ph. Ponsard : Le Cerveau et la Pensée. — Lettre apostolique érigeant un Institut biblique à Rome.

Informations : Contribution à l'Histoire des Origines chrétiennes ; Ecole supérieure de Commerce ; L'Institut biblique ; Ve Congrès diocésain de Paris ; Virginité et Fécondité ; Complément à la bibliothèque de Jeanne d'Arc ; Conversion d'un poète philosophe ; L'Apologétique aux Facultés catholiques de Lyon ; La mort de Philæ ; Les Saints Innocents ; L'Eglise et la politique ; Monseigneur Dupanloup et l'Infaillibilité ; Simplifications excessives ; Encore l'âme de la femme ; Dimanche et Sabbat.

Chroniques : J. Lebreton : Chronique d'Histoire des Origines chrétiennes ; Revue des Revues ; Bibliographie.

CHRONIQUE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE LAITIÈRE. — 19 juin.

Les forêts cantonales fribourgeoises. — Agriculteurs, assurez vos récoltes contre la grêle. — Caisses d'assurance du bétail en 1908. — Viticulture. — VIIIme exposition suisse d'agriculture à Lausanne. — Assurance contre la grêle. — Concours de petit bétail en 1909. — Office cantonal du travail. — Le rouget du porc. — Primes pour troupeaux de montagne. — Sociétés d'agriculture. — Divers. — Bibliographie. — Verband der landwirtschaftlichen Genossenschaften. — Lehrreiche Zahlen. — Zurückbleiben der Nachgeburt bei Tieren. — Viehversicherung. — Statistique des foires au bétail. — Mercuriale.

D. PLANCHEREL, *gérant*.

Buvons du bon vin

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que, sur les conseils de M. l'abbé *Clacel*, leur directeur, MM. les Propriétaires des beaux vignobles de Saint-Charles (Côtes-du-Rhône) se sont réunis sous le nom d'**Union catholique.** Ils ne vendent que le vin de leur récolte. Le rouge est livré à partir de 70 fr. la barrique de 220 litres et le blanc à partir de 80 fr. logé franco de port à toute gare de Suisse désignée par l'acheteur. Echantillons *gratis*.

Ecrire à **M. le directeur de l'Union catholique, à Vergèze,** Gard (France).

Auf zur Passion! (Kor.) Mit dem 20. Juni beginnen in Selzach die Passionsspiele, welche bis 19. September jeden Sonntag zur Aufführung gelangen. Selzach, dessen Name und Spiel in alle Windrichtungen gedrungen, wird auf diese Spielperiode wieder bestrebt sein, dem Zuschauer etwas Gediegenes zu bieten und gewiss wird auch dies erhabene Schauspiel wieder viele Tausende erbauen und befriedigen. Auf eines *möchten wir speziell aufmerksam* machen, ja gleich die ersten Spieltage zu benutzen, da später, wie oft schon der Fall gewesen, das Spielhaus überfüllt und kein Platz mehr zu finden war. 2728

HOTEL-PENSION DE ROME

FRIBOURG

Salles pour noces. — Diners de famille et de sociétés. — Banquets. — Cuisine française. — Excellents vins vaudois. — Vins rouges français. — Confort moderne 1er ordre. — Bains et douches à tous les étages. — Ascenseur. — Billard. — Chauffage central. Conditions spéciales pour instituts. H 2767 F 2665

J. COLLET, prop.

Vin blanc — Vin rouge

de raisins secs la à **20 fr.** les 100 lit.

garanti nat., coupé avec (vin de raisins secs) à **27 fr.** les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. — Fûts à disposition. — Analysé par les chimistes. — Echantillons gratis et franco. H 493 F 624-268-23

OSCAR ROGGEN, MORAT.

On demande un représentant

Une importante **Compagnie d'assurances contre le bris des glaces** bien etablie en Suisse, demande un représentant actif et sérieux pour Fribourg ville et évent. tout le canton.

PORTEFEUILLE EXISTANT. FORTE COMMISSION

On donnerait la préférence à un bureau s'occupant d'assurances et de gérance d'immeubles. 2717

S'adresser pour tous renseignements à

A. BERNER, notaire,

BERNE

Vos Cheveux tombent-ils, avez-vous des pellicules et des démangeaisons à la tête?

FAITES UN ESSAI AVEC LA

CANADOLINE

LOTION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE

de CLERMONT & E. FOUET à Genève.

Recommandable même pour les enfants.

En vente dans tous les magasins de Coiffeurs et Parfumeries.

H 3174 X 2931

Hôtel-Pension de la Gare, — Grandvillard

Altit. : 743 m. **VILLARS-S.-MONT** (Gruyère)

Séjour ravissant. Excursions, promenades variées. Confort moderne, salon, piano, jeux. Truites à toute heure. Pension depuis 5 francs suivant chambre. 2495

GUY, *nouveau tenancier.*

PRODUITS aux SELS NATURELS Extraits des Eaux de

VICHY ÉTAT

SOURCES DE L'ÉTAT FRANÇAIS

PASTILLES VICHY-ÉTAT 2 ou 3 après les repas facilitent la digestion.

SEL VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau digestive.

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau alcaline et gazeuse.

VÉLOS

les plus avantageux se trouvent seulement chez **G. STUCKY, Criblet 1 (Maison P. Bardy).** Wanderer, Peugeot, Brenabor, etc. 1828

Tricofilina

infaillible contre la chute des cheveux et les pellicules

En vente chez : **L. Bovet, Huber, coiffeur,** coiffeuse, et chez **Mme Mivelaz,** coiffeuse. — Représentant pour la Suisse : **L. Briffaud, Genève.** H 1444 X 1414

Château-d'Œx **La Soldanelle. Régimes pour malades ; alimentation hygiénique, fortifiante pour convalescents.**

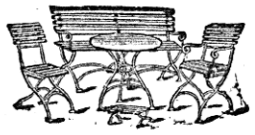

Meubles de jardin.
Outils de jardin.
Arrosoirs de jardin.
Tondeuses à gazon.
Tuyaux pour arrosage.
Jets pour tuyaux.

E. WASSMER, Fribourg

à côté de Saint-Nicolas

AUBERGISTES, ATTENTION !!

La maison E. Leuba, vins en gros, à Neuveville

représentée dans le canton de Fribourg par M. Siméon Zumwald, porte à la connaissance de ses clients, pour éviter des confusions qui se reproduisent fréquemment, qu'elle n'a aucun lien d'affaires ni de parenté avec la maison Nydegger-Leuba et leurier (Val de Travers). 2582

Vente d'une auberge

2mes ENCHÈRES

Le vendredi 25 juin 1909, à 3 h. après midi, à l'auberge de l'Ours,

à VILLARZEL

l'office des poursuites de Payerne vendra aux enchères publiques et aux conditions qui seront lues avant les mises, le dit établissement saisi au préjudice de Cornu Alexis, fils de Louis, actuellement à Yverdon et consistant en un bâtiment ayant auberge, grange, écurie, remise et couvert, ainsi que places, jardin et champ d'une surface totale de 52 ares 42 cent. taxé au cad. **20,275 fr. Taxe de l'office, 25,000 fr.** 2698-1103

Conditions à l'office des poursuites à Payerne.

Payerne, le 16 juin 1909.

Le préposé aux poursuites : **L. Wulischleger.**

---

1 sommelière
1 FILLE DE CUISINE

sont demandées pour grand restaurant, à Frib urg. 2704

Offres sous H 2733 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **23 juin prochain,** dès 2 heures, à son bureau, le solde d'un acte de revers nominatif de 31,000 fr. 2715

Fribourg, le 18 juin 1909.

Act. Banque cantonale

On achèterait 12 actions de la Banque cantonale et 8 act. Caisse hypothécaire au cours le plus favorable. Adresser offres Case postale 401, succursale, Fribourg. 2675

Dactylographie !

Français, latin, allemand. Trav. soigné Spéc. pr professeurs et étudiants. Prix modérés. Adr. par **M. Bonnabry,** *professeur,* **rue des Chanoines, 123.** 2629

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **24 juin prochain,** dès 2 heures, à la Halle de la vaisselle, route des Alpes, tout un magasin de vaisselle, poterie, verrerie, plateaux, lampes, bocaux, services à liqueurs, coupes à fruits, banque, étagères, *lampes électriques, lustres, etc.*

Fribourg, le 18 juin 1909.

A VENDRE

dans la Gruyère un domaine de 14 poses tout attenant, bâtiment en parfait état, grange à pont, 1 pose de bois. Conditions très avantageuses.

S'adresser par écrit à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 1011 B 2631-1075

Le savon au Lait de Lis Bergmann

marque : **Deux Mineurs**

sans pareil pour les soins de la peau, guérit toutes les impuretés de celle-ci, s'employant avec succès pour la conservation d'un teint beau, pur et blanc.

En vente, à 80 cent. la pièce, chez Messieurs

L. Bourgknecht & Gottrau, *pharmaciens.*
H. Cuony, *pharm.*
G. Lapp, *pharm.*
Wuilleret, *pharm.*
Thurler & Kœhler, *pharm.*
J. A. Mayer & Brender, *bazar.*
Henri Nordmann, *mercerie,* **Fribourg.**
P. Zurkinden, coiffeur.
E. David, *pharm.,* **Bulle.**
M. Berthoud, *pharm.,* **Châtel-St Denis.**
G. Bullet, *pharm.,* **Estavayer.**
Edm. Martinet, *pharm.,* **Oron.**
Léon Robadey, *ph.,* **Romont**
H. Schmidt, *pharm.,* **Romont.**

Voulez-vous la santé ?

Buvez le "Centherbes Crespi"

Concessionnaires et vendeurs

Vuagneux & Pilliod

LAUSANNE

Taches de rousseur

disparaissent rapidement par l'emploi du lait antephélique ; en flacons de 2 fr. 50 et 1 fr 50, chez MM. *Jambé,* ph., Châtel-St-Denis ; *Gavin,* pharm., Bulle, *Robadey,* pharm., Romont, et *Lapp,* pharm., Fribourg

---

DENTISTE
Dr Max BULLET

médecin-dentiste

de l'Université de Philadelphie

reçoit tous les jours, de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h., dimanche excepté.

2, Rue de Romont

FRIBOURG

EN VENTE

à la Librairie catholique

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles

FRIBOURG

Brochures à 10 cent.

Notre-Dame de Lourdes.
Notre-Dame de Fourvières.
Notre-Dame de Boulogne.
L'Ave Maria.
Les Merveilles du Souvenez-vous.
Notre-Dame des Champs.
Le Saint-Rosaire. Méthode du B. Grignon de Montfort.
Rayons d'or de la Médaille miraculeuse.
L'Espérance des désespérés.
Notre-Dame de la Treille.
La Madone de Campocavallo.
Notre-Dame de la Salette.
Notre-Dame de la Délivrance.
Notre-Dame de Bon-Secours.
Le Diadème de Marie.
Notre-Dame du Perpétuel-Secours.
Je suis chrétien.
Le Signe de la Croix.
L'Oraison dominicale.
Saint Yves.
Saint Jean de Dieu.
Saint Joseph.
Saint Georges.
Saint Francois Régis.
Saint Francois-Xavier.
Saint Philippe de Néri.
Saint Pierre Fourier.
Saint Ignace de Loyola.
Saint Dominique.
Saint Expédit.
Saint Roch.
Saint Martin.
Saint Nicolas.
Le Vénérable Père de la Colombière.
Le Bienheureux Grignon de Montfort.
Saint Jean-Baptiste de la Salle.
Le Bienheureux Curé d'Ars
Saint Antoine de Padoue.
Sainte Cécile.
Sainte Ursule.
Sainte Geneviève.
Sainte Philomène.
Sainte Catherine d'Alexandrie.
Sainte Agnès.
Vie de sainte Thérèse.
La Vénérable Jeanne d'Arc.
La Vénérable Lse de Marillac.
La Bienheureuse Marguerite-Marie.
La Prière.
Le Mont Saint-Michel.
Dévotion des trois Ave Maria.
Merveilles du Sacré-Cœur.
Le Crucifix.
La Passion.
Les treize mardis de saint Antoine.
Les Demandes du Sacré-Cœur.
Le Scapulaire de la Passion.
La Foi, l'Espérance, la Charité.
Le général Drouot.
Le maréchal Canrobert.
Le maréchal Mac-Mahon.
Henri de la Rochejaquelin.
Général de Sonis.
Général de Miribel.
Général de Pimodan.
Pasteur.
Léon XIII.
Le Père Lacordaire.

Maladies des yeux

Le **Dr Verrey,** médecin oculiste, à Lausanne, **reçoit à Fribourg,** 87, rue de Lausanne, le 1er et le 3me samedis de chaque mois, de 8 à 11 ½ h. du matin

---

LA CATALYSINE guérit rapidement **GRIPPE, Furoncles, Diphtérie, Pneumonie, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général.** — Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. **A Lausanne :** Pharmacie **Bourgoin,** pour le gros : Laboratoire **Béguin.**

Sage-femme Mme Foureade GENÈVE

23, Quai des Bergues

(Entrée : rue Guillaume Tell, 2)

Consultations tous les jours.

Reçoit des pensionnaires

On demande pour fin juin

UNE JEUNE FILLE

honnête et active ayant déjà fait du service, pour aider à la cuisine.

Adresser offres : **Hôtel de la Poste, Yverdon.** 2673

Sans alcool
Citrol

Le Citrol délayé dans un verre d'eau fraîche donne **une limonade rafraîchissante, recommandée par les médecins.** Le citrol se vend dans toutes les épiceries, confiseries, droguerie et pharmacies au prix de **20 cent. le rouleau de 12 tablettes.** 2018

La maison Jobin & Cie

Fabrique de boîtes argent, Hocher, **7, Neuchâtel,**

Achète aux meilleures conditions

MATIÈRES D'OR & D'ARGENT

déchets, argenterie, orfèvrerie, etc.

CHATS

dans appartements très ennuyeux, brisent potiches, bibelots, etc. Remède : Avoir un tube de Seccotine qui colle et répare tout. (Exigez le tube avec la banderole tricolore.)

VIN rouge de côtes 14 fr. l'h.

Echantillon gratis.

Félix Flaissier, propriét., Vergèze (Gard). 2701

Dans un pensionnat au bord du lac Léman, **on demande** pour entrer tout de suite

JEUNE FILLE

robuste et active, sachant faire un peu la cuisine 2733

S'adresser à **Mlle Rosset,** pensionnat, **Villeneuve.**

DÉPOT GÉNÉRAL :

Eigenmann Chatton & Cie,

FRIBOURG.

TAILLEUSE POUR DAMES

demande une **apprentie** ou **assujettie** intelligente.

Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. 2736

S'adresser sous H 2778 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

A LOUER

un joli petit appartement bien exposé, avec cave, jardin et galetas. Agréable séjour d'été. H 2772 F 2731

S'adresser au **Bureau de poste, Schmitten.**

ATTENTION

ON VENDRA, mercredi 23 juin, au No 73 de l'avenue de Pérolles, 1er étage, des meubles usagés, en bon état, et batterie de cuisine. Bonne occasion. H 2764 F 2732

Maison d'habitation avec commerce ou *villa* avec fabrique ou terrain à bâtir demandés par acheteur solvable. — Offres des propriétaires tout de suite, à Ing. Wichulla Berlin-*Friedenau* Rembrandtstr., 441. 2735

On demande à louer
MAISON
ou partie de maison

non meublée pas moins de 9 pièces, 6 ou 700 m. d'altitude. Eglise catholique et chemin de fer. 2684

Ecrire sous B. V. Valmont-s.-Territet.

Pour cause de départ

à vendre un potager en très bon état. 2720

S'adresser, **Avenue de la Gare, No 9, au 3me étage.**

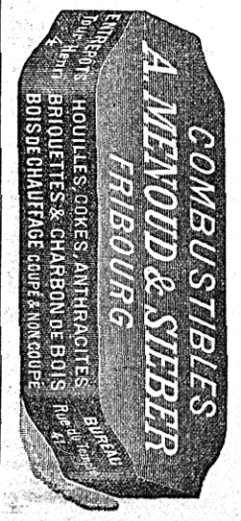

Myrtilles

1 caisse de 5 kg., **3 fr. 30** ; 3 caisses de 5 kg., **9 fr.** ; 6 caisses de 5 kg., **17 fr.**

CERISES

1 caisse de 5 kg., **2 fr. 30** ; 3 caisses de 5 kg., **6 fr.** ; 100 kg., **37 fr.** franco. 2661-1093

Bernasconi frès, Lugano.

Bains de Matran

Truites à toute heure

BONNE RESTAURATION

Vins ouverts et en bouteilles

des meilleurs crûs.

Cours de vacances

Pendant les mois de juillet, août et septembre, Mlle Chassevant, professeur au Conservatoire, fera un cours s'adressant aux professeurs et aux mères pour l'emploi de son compositeur musical et de son clavier préparateur. 8 leçons : 1 ½ h. Prix 25 fr. Le 1er cours commencera le lundi 5 juillet, à 4 heures. 2685

Inscriptions, **Boulevard Georges Favon, Genève.**

Receptions : le jeudi. Même adresse pour la correspondance.

Etudiant allemand

demande pendant les vacances place de précepteur.

Academicus, poste restante, Fribourg. 2694

A vendre, faute d'emploi,

un break

de 7 places, en bon état, à 1-2 chevaux. 2659

S'adresser à **Barras, Firmin, à Broc.**

Vélos ! Vélos !

Cyclistes achetez vos **vélos** aux prix de gros. Nous livrons des vélos très élégants, modèle 1909, depuis **82 fr.** avec garantie réelle.

Seulement 1res marques

Pneus, 1re qualité, dep. Fr. 3.80
Chambres à air, gar. imperméables depuis » 3.15
Pompes à pied, fortes dep. » 1.35
Lampes à acétylène, très bonnes, depuis » 2.50

Faites un essai et vous resterez notre fidèle client. 1793 751

Plus de 12,000 clients en Suisse. Catalogue gratis et franco.

Erni-Fallet,

exportation de vélos

Bruchstrasse, 6-8, **Lucerne.**

Ouvert le dimanche.

Chaussures
Wilh. Gräb
Zurich
4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco

entre autre, articles recommandés :

	Frs.
Souliers forts p. ouvriers	7.80
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes	9.40
Bottines élég., avec bouts, à lacer, pour hommes	9.50
Pantoufles pour dames	2.—
Bottines à lacer, très fortes, pour dames	6.40
Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29	4.20
„ 30 à 35	5.20

Envoi contre remboursement

Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1880.

DES CERCUEILS — CHOIX DÉPOSÉ

On demande un

apprenti

S'adresser à la **boulangerie-pâtisserie, Fr. Grandjean, Grand'Rue, Romont.** 2544

A LOUER

Petit logement exposé au soleil. 2713

S'adresser à **M. Wassmer, Grand'Rue, 22.**

Aux familles.

Ne restez jamais sans avoir sous la main le

véritable

ALCOOL de MENTHE et Camomilles

GOLLIEZ

souverain contre les **ÉTOURDISSEMENTS, INDIGESTIONS,** maux de ventre, etc. — En vente dans toutes les pharmacies, en flac. de 1 et 2 fr., et à la 596

Pharmacie Golliez, Morat.

Mme A. SAVIGNY

Sage femme de 1re classe

Pusterie, 1, Genève

Mme J. GOGNIAT

Successeur

Pensionnaires à toute époque

MALADIES DES DAMES

Discrétion

TEMPLE RÉFORMÉ

Mardi 22 et jeudi 24 juin, à 8 ¼ h. du soir

ORATORIO

Lobgesang de Félix Mendelssohn-Bartholdy

Pour solistes, Chœur mixte et Orchestre

Direction : M. Ant. HARTMANN

PRIX DES PLACES : Réservées, 3 fr. ; Premières, 2 fr. ; Secondes, 1 fr.

Location chez M. Léon Von der Weid

29, RUE DE LAUSANNE

Matériaux de construction
Mme BAUMGARTNER

fait savoir à son honorable clientèle qu'elle a transféré son commerce **en face de la gare, à Romont.**

Elle se recommande à Messieurs les syndics, à leur honorable commune, à Messieurs les entrepreneurs et au public en général. Elle s'efforcera de mériter leur confiance par des marchandises fraîches, de bonne qualité et des prix très modérés.

Elle offre des **ciments Portland** garantis de 1re qualité, à **2 fr. 30,** sac non compris. — **Chaux lourde à 1 fr. 10,** sac non compris. H 2777 F 2734

Rabais par grande quantité.

PRIX DE FAVEUR POUR LES ENTREPRENEURS

Représentant de la Société anonyme des Tuileries

Inventions

leur protection et réalisation par l'agence de Brevets E. de Planta

Rue du Marché, 65, Berne.

AVIS

Le soussigné informe son honorable clientèle qu'il a transféré son

magasin d'horlogerie-bijouterie

No 73, rue de Lausanne

(en face de l'Hôtel du Bœuf.) Vente et échange. Achat d'or et d'argent, vieux bijoux. Réparations garanties. 2317-951

Se recommande, **OVIDE MACHEREL.**

IMMEUBLES A VENDRE

Terrain à bâtir, avenue des Bains, rue Cordey, rue des Moulins, rue des Jordils et chaussée de Treycovagnes.

Maisons de rapport ou d'agrément : rue du Lac, rue du Milieu, rue du Four, rue des Jordils, jolie villa, 3 appartements, 26,000 francs.

Rue des Moulins : bâtiment avec plusieurs appartements, jardin et dépendances. Rue de la Plaine : 4 bâtiments, excellente situation commerciale. Rue des Philosophes : plusieurs bâtiments, location facile. Rue Haldimand : 4 bâtiments de rapport. Excellente construction. Rue des Pêcheurs : *plusieurs bâtiments et terrain à bâtir.* Rue de l'Industrie : bâtiment de 3 logements, grand jardin, dépendances, terrain à bâtir.

Rue Cordey : bâtiment de plusieurs appartements, jardin, dépendances. Rue de Neuchâtel et rue de la Tiele : 4 bâtiments de construction récente, grand rendement. Villa de 3 appartements, jardin, 32,000 fr. Avenue de Grandson : terrain à bâtir et plusieurs bâtiments. Entre la rue des Jordils et le fossé des prés du Château : magnifique terrain à bâtir, pouvant recevoir plusieurs constructions. Affaire brillante pour entrepreneur actif. 200 perches à 50 fr. la perche. Rue du Valentin : plusieurs bâtiments de bonne construction. 1800 perches de terrain de 1er choix, pour recevoir 12 à 15 bâtiments constituant un nouveau quartier dans belle situation.

Dans le centre de la ville : une excellente et ancienne boulangerie, clientèle assurée. Plusieurs cafés, brasseries, restaurants et hôtels. Rue Neuve : Plusieurs bâtiments et terrain à bâtir. Plusieurs petites propriétés rurales aux environs d'Yverdon et dans le district plusieurs domaines de 15 à 60 poses à des prix avantageux.

Pour renseignements, s'adresser en étude des **notaires Paschoud et Pillond, rue de la Poste à Yverdon.** 2633-1076

Faucheuse WOOD, acier, américaine

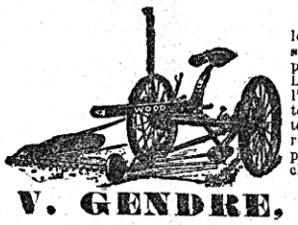

La seule coupant **ras** les petits regains. **La seule** dont la flèche ne pèse point sur l'attelage. La seule permettant à l'attelage de marcher lentement. Faneuses et rateaux Wood Pièces de rechange originales. Réparation de toutes machines agricoles.

V. GENDRE, constructeur

A FRIBOURG

Station climatérique GUGGISBERG

Hôtel-Pension de l'Etoile

Séjour de campagne agréable et salubre. Prix de pension à bon marché. Truites à toute heure. Lumière électrique. Jardin ombragé. Sur demande, voiture à la gare de Schwarzenbourg.

Se recommande, 2636

A. Schwab, *chef de cuisine, propriétaire.*

Enfin trouvée !!!

la merveilleuse machine qui procurera dans chaque famille joie et gaieté.

C'est l'*Idéal,* utilisant le *Disque Pathé,* jouant sans aiguille et supprimant l'usure du disque.

Fabriquée dans le pays, elle se vend moins cher que celles venant de l'étranger ; elle est à portée de toutes les bourses et se paie 5 *fr. par mois.* 12 *mois de crédit,* à toute personne solvable, 3 jours à l'essai, livrée avec 30 *morceaux* assortis en chants, musique, tyroliennes, danses, chansonnettes comiques, etc., choisis dans répertoire de 2000 morc.

Idéal No 18. prix 70 francs (emballage compris), boîte noyer poli, pavillon fleur de lys (35 cm. d'ouverture), jouant les disques 17 et 21 cm., sonorité, netteté absolue. Livrée avec 2 saphirs et *30 morceaux assortis.*

Notez bien, s. v. p., le prix et l'adresse.

Aug. Lassueur, fab. Sainte-Croix

Machines automatiques pour cafés et hôtels, depuis 180 francs. *Toujours assorti en disques Pathé et Odéon. Aiguilles depuis 3 fr. le 1000. Saphirs 1er choix.*

Références pour la Gruyère, la Veveyse et la Glâne, **Ed. LUY, Broc.** 2725